# Descriptif type : Sarlon trafic 19 dB 43

**Revêtement de sol PVC acoustique U4 P3 en lés de 2 m**

Fourniture et mise en oeuvre d' un revêtement de sol PVC acoustique en lés de 2m de large avec une efficacité acoustique aux bruits de choc certifiée de ΔLw = 19 dB et un poinçonnement rémanent de **0,08 mm**, certifié QB UPEC.A+ : **U4 P3 E2/3 C2** de type Sarlon trafic 19 dB 43.

Conçu et fabriqué en France à partir de matières premières garanties sans phtalate, il devra être constitué d'une couche d'usure de **0,70 mm** et d'une épaisseur de **3,4 mm** sans charge minérale, groupe T **avec décors teintés masse ou imprimés, à finition mate.**

Il devra être doté d'un traitement de surface avec **double réticulation (laser + UV) XtremPUR™**, résistant aux rayures et aux agents tachant type bétadine, éosine aqueuse, solution hydroalcoolique et marqueur et ainsi évitera toute métallisation pendant la durée de vie du revêtement.

Sa semelle alvéolaire 100 % PVC renforcée d'un voile de verre devra atteindre une stabilité dimensionnelle de **< 0,10 %**. Il bénéficiera d'un classement de résistance au feu **Bfl-s1 et au glissement R10.**

Le choix des coloris se portera sur une gamme comportant un minimum de **94 références.**

Le produit bénéficiera d’une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension jusqu’à 6 ans supplémentaire (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant)\*\*

Les chutes de pose pourront être recyclées via le programme de recyclage Tournesol.

**Caractéristiques techniques :**

* Réaction au feu : **Bfl-s1**
* Certificat QB UPEC.A+ : **n °304-003.2**
* Epaisseur : **3,4 mm** / Couche d’usure : **0,70 mm**
* Masse surfacique totale : **2 870 g/m²**
* Résistance à l’abrasion : Groupe T
* Poinçonnement rémanent moyen : **0,08 mm** (exigence de la norme <0.20 mm)
* Stabilité dimensionnelle : **< 0,10 %**
* Résistance au glissement **R10 sur tous les décors**
* Traitement de surface : **double réticulation (UV+LASER) XtremPUR™**
* Efficacité acoustique aux bruits de choc certifiée de ΔLw = **19 dB**
* Ce produit est adapté pour le traitement des remontées en plinthes.

**Mode de pose**

Pose collée : Mise en oeuvre et type de colles (522 Eurosafe tack ou 622 Eurostar Tack) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12.En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l’Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en oeuvre qu’implique le classement E.

E1 : joints soudés à chaud sur support bois

E2 : joints soudés à chaud sur support béton

E3 : joints soudés à chaud + remontée en plinthes ou étanchéité en rives.

Dans le cas d’une pose sur terre-plein, l’entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation de support pour réaliser une barrière anti humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12.

Notamment : Possibilité de mise en oeuvre sur sous couche d’interposition de type SARLIBASE TE de FORBO suivant Avis Technique du fabricant.

Entretien :

L’entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d’entretien du fabricant.

La notice d’entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant

**Données environnementales**

* **FDES vérifiée** et conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES et sur notre site web.
* **Matières premières garanties sans phtalate**
* Taux d’émission de TVOC **< 10 μg/m3**, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire).
* Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, Métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH\*\*.
* Conçu et fabriqué en France à partir d'électricité garantie d'origine renouvelable.
* Il sera 1**00 % recyclable et les chutes de pose**\*\*\* pourront être recyclées via un programme de recyclage Tournesol.
* La colle 6**22 Eurostar Tack est une colle acrylique (non solvantée) labelisée Emicode EC 1 Plus à très faible TVOC** <60 µg/m3

*\* L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de le mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr). \*\* Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre de règlement REACH.*